

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'IAE

du Mardi 12 décembre 2006

Présents:

Mesdames ALPHONSE-TILLOY, HALLOT GAUQUIE, DUBROEUQ, HOUSSIER,
Messieurs CAZORLA, COUTELIER, DERUY, LELEU, LEMAITTE, MOSCHETTO
PINATON, RIBOT

Représentés:

Madame GOUGUEC (représentée par Madame HOUSSIER)

Madame KRAS (représenté par Monsieur LELEU)

Monsieur LAINE (représenté par Monsieur LEMAITTE)

Madame KOSMALA (représentée par Monsieur DERUY)

Mademoiselle COSTA (représentée par Monsieur RIBOT)

Monsieur SEGUY (représenté par Madame HOUSSIER)

Invités :

Madame Jacqueline DUCRET Directrice Adjointe en charge des affaires générales et du budget

Madame Sandrine BERGER DOUCE Directrice Adjointe en charge de la recherche

Madame Côme Delphine Directrice du SCD de Ronsier

Excusé:

Monsieur DULION

Monsieur DESPRES

➤ Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du conseil du 24/10/2006.
- Présentation du Budget 2007.
- Point sur la qualité.
- Défraiement des étudiants (règles)
- CSE des 17/11 et 05/12 (communication).
- Moodle (présentation)
- Subvention aux associations.
- Questions diverses:

QUORUM du CA

Selon l'article 16 du règlement de l'IAE un quorum de 14 personnes est nécessaire pour que le Conseil puisse se dérouler et chaque membre présent peut recevoir deux mandats. Le quorum a été atteint à l'ouverture du Conseil avec la participation ci - dessous :

- 3 élus présents sur 13 pour le collège des personnalités extérieures soit 23.7 % de présents.
- 3 pouvoirs ont été attribués portant la représentativité à 46.15%.
- Aucun élu présent sur 4 pour le collège A.

- 4 élus présents sur 5 pour le collège B, soit 80% de présents. 1 pouvoir a été attribué portant la représentativité à 100%.

- 1 élu présent sur 2 pour le collège IATOSS, soit 50% de présents. 1 pouvoir a été attribué portant la représentativité à 100%.

- 1 élu présent sur 7 pour le collège des usagers, soit 14.28% de présents. 1 pouvoir a été attribué portant la représentativité à 28.57%.

- 1 membre de droit sur 4 était présent soit 25% de présents.

1. Approbation du compte rendu du conseil du 24/10/2006

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2. Présentation du Budget 2007 par Jacqueline Ducret

Le budget 2007 de l'IAE de Valenciennes a été construit dans le respect des instructions liées à la LOLF, ainsi que sur une étude des dépenses réalisées en 2006 et des recettes prévisionnelles prudentes, pour 2007.

La masse globale des recettes est estimée à 622 464 € contre 559 775€ réalisée en 2005 et 590 000€ réelle estimée pour 2006.

L'évolution est de l'ordre de 32 464 € par rapport à 2006. Le budget apprentissage passe de 130 000€ à 162 339€. Les recettes de Formation continue devraient être en hausse grâce à une forte augmentation des effectifs (65 en 2007 soit + 50% par rapport à 2006 (43 étudiants). Toutefois, la prudence nous conduit à budgéter 113 000€ en 2007.

En outre, l'IAE a connu une nette augmentation de ses effectifs étudiants en 2006 (+ 20.5% par rapport à 2005) ce qui permet d'avoir une DGF de 221 800€ avant amortissement contre 174 404€ en 2006.

La part de la DGF malgré tout reste stable dans ce budget, soit 33% contre 31.6% en 2006.

La Taxe d'apprentissage prévisionnelle quant à elle, est estimée à 94 350€ contre 111 000€ réelles estimée en 2006.

La masse globale des dépenses s'élève à 616 044€ en fonctionnement et personnel, et à 6420 € en équipement.

Depuis janvier 2006, l'IAE a à sa charge l'ensemble des contractuels en poste dans l'institut passant de 1.90 etp à 2.90 etp soit 75 000€ budgété en 2007 (+ 30% par rapport à 2006). Ce gros handicap financier ne permet plus de prendre en charge le même volume de dépenses de fonctionnement.

De ce fait tous les comptes de fonctionnement sont en baisse, notamment :

- la reprographie : 25 000€ budgété contre 40 000€ en 2005 et 37 500€ en 2006 (-33%) avec une volonté d'utiliser de plus en plus l'outil numérique. Là aussi des actions sont déjà engagées (formation des enseignants à Moodle, utilisation des TICE)
- les dépenses de communication : 30 000€ budgété contre 40 000€ en 2006 (-25%).

L'IAE porte en revanche un effort stratégique sur les missions des personnels de l'université les portant à 12000€ (somme égale à 2006 contre 5000€ en 2005). Cet effort doit accompagner le développement de la recherche dans le cadre du Larime .

De même la démarche qualité sera poursuivie (certification SGS qualité de service obtenue depuis 2 ans et obligatoire pour le réseau des IAE).

Le budget 2007 est donc un budget très resserré, qui demande des efforts d'adaptation à tous les acteurs de l'IAE (changement d'habitude de travail des enseignants mais également de la part des personnels administratifs et des étudiants -utilisation de l'ENT, du CRL-) et une vigilance extrême de la direction afin d'éviter, autant que faire ce peut, tout aléa et dérapage.

La principale dépense reste les charges de personnel ;

Les Heures Complémentaires

Éléments de compréhension et de maîtrise

1. L'offre de formation

L'ensemble des maquettes habilitées à l'IAE représente un volume horaire total de **11765 H TD.**

Nous avons à l'IAE 20 années de formation.

Le personnel statutaire représente un volume de **5200 HTD.**

L'IAE a donc un déficit structurel d'heures de **6565 heures TD.**

Ce point est un handicap financier majeur ; les heures complémentaires absorbent plus que notre DGF.

Ce décalage entre les heures requises par les maquettes et les heures disponibles met en évidence le manque d'enseignants à l'IAE compte tenu de notre offre de formation.

Cette offre de formation est néanmoins garante de notre attractivité (nous proposons 7 parcours de masters et 5 parcours de licence). Cela vient expliquer, en partie, notre accroissement d'effectif. (550 étudiants cette année contre 350 il y a 5 ans).

Nous sommes aussi attractif en licence car nous proposons une offre très variée, et a peu près complète, dans les domaines du management au niveau du master.

Autres pistes de solution -hormis l'accroissement des personnels enseignants- :

2. Les effectifs

Ils sont insuffisants dans certains parcours :

- licence pro entrepreneuriat : 2 ans d'existence. Un effort de mutualisation doit être entrepris avec l'IUT
- master 2 EMPME : 1 an d'existence.

Pour limiter l'impact de ce faible effectif nous avons décidé de ne pas ouvrir l'option Management International en EMPME en 2006-2007 (- 96h).

- la LP compta finance qui vient d'ouvrir en partenariat avec l'IUT (effectif partagé)

Les formations ont besoin de temps pour acquérir leur notoriété. Néanmoins si certaines d'entre elles ne parviennent pas à décoller, la question de leur maintien se posera.

Le master recherche représente un cas un peu à part compte tenu de la nécessité stratégique de son maintien et de la faible attractivité des carrières d'enseignants chercheurs (désaffection générale des masters recherche dans les IAE).

Un effort important de communication est réalisé tous les ans par les enseignants de l'IAE (présence sur les salons, les forums, dans les lycées, conduite de projets institutionnels qui améliorent la notoriété de l'IAE -forum, remise des diplômes, opération fiscale,...).

La suppression totale des heures « hors maquettes » hypothèquerait très certainement ces opérations et l'implication institutionnelle des enseignants.

Le dynamisme de l'IAE est aussi une de ses conditions de croissance.

3. Réduction des HC

Mesures déjà appliquées

- suppression des heures tutorat L1, L2, L3, M1 et M2
- suppression suivi stage L1, L2 et M1

Nous avons pris ces décisions malgré leur impact négatif sur la qualité de l'accompagnement des étudiants, de leur orientation professionnelle, de leur professionnalisation. Rappelons que les stages sont une des spécificités de l'IAE : tous nos étudiants sont en stage tous les ans (pour des durées allant de 1 à 6 mois) et cela nécessite de la part des enseignants un rôle de conseil auprès des étudiants mais aussi une écoute de l'entreprise et du maître de stage.

Concluons ce point en précisant que le référentiel qualité de service SGS sur lequel nous sommes évalués tous les ans (et indispensable pour l'appartenance au réseau des IAE) exige de l'accompagnement et du suivi d'étudiant.

Mesures envisagées

- ramener le coeff du M2 recherche à 1,33 (compte tenu du faible effectif) en 2007
- mutualisation de cours en L3 DDE et CCA (MRH, stratégie, droit social et stratégie et management / - 96H)

(Rq la L1 et la L2 des 2 parcours CCA et DDE sont déjà mutualisées dans presque leur totalité ; il en est de même pour le master 1 des 4 parcours de MEDC).

Précisons que dans leur choix de formation, la trop forte mutualisation agit comme un repoussoir sur les étudiants.

Se pose aussi très concrètement aux Tertiaires le problème du nombre de salles pouvant accueillir plus de 50 étudiants.

Mesure en question

Les maquettes habilitées par le ministère nous engagent.

Néanmoins, certains volumes horaires apparaissent, dans leur première application, non pédagogiques (trop de présentiel pour les étudiants), difficilement applicables (problèmes de salles), ou concernant de trop faible effectif.

Une très rapide concertation des enseignants (qui demande à être affinée) démontre qu'il serait possible de réduire le volume horaire global de nos formations de 600 heures (800 HTD).

Autre point :

Un arrêt maternité qui nécessite de budgéter 96 HC.

Certaines formations pourraient être, compte tenu de leur recrutement, basculées en FC. (ex : M2 MEDC)

Au terme de l'ensemble de ces efforts et mesures, le total des Heures complémentaires de l'IAE en FI serait diminué de 1000 heures TD.

L'IAE s'engage à réduire le volume des heures complémentaires, accompagnant en ce sens la politique de l'UVHC.

Des efforts sont déjà engagés depuis 6 mois et seront poursuivis sur toute l'année 2007.

Une réflexion est déjà engagée avec les enseignants et les responsables pédagogiques et des décisions ont déjà été arrêtées.

Néanmoins, la limite à cette politique est son coût en termes de qualité et de cohérence pédagogique, de notoriété, d'attractivité et d'efficacité professionnelle. Rappelons que si l'IAE « recrute bien », elle « place bien » aussi les étudiants dans le monde professionnel (le taux d'insertion des M2 est supérieur à 85%). Notre image de marque, notre réputation de sérieux et de professionnalisme auprès des entreprises sont aussi un capital précieux pour l'avenir.

Afin d'être le plus complet possible sur cet aspect financier Eric Deruy présente la nouvelle arborescence financière de l'institut pour 2007 qui s'inspire de celle de 2006. Nouveauté le CR Proj « projets » pour lesquels l'IAE souhaite s'engager. Ces projets sont :

- ⇒ Module transversal d'accompagnement d'accompagnement en Licence
- ⇒ Module transversal en Entrepreneuriat seront visées les Licences professionnelles Entrepreneuriat et Compta Finances (cours commun)
- ⇒ Insertion professionnelle : création d'un forum avec l'IUT pour la promotion des métiers (création de fiches métiers)
- ⇒ Pour la filière Management et Gestion : création des fiches RNCP, supplément au diplôme, communication
- ⇒ Création d'une plateforme en ligne dans le cadre de la recherche pour les Masters afin de développer la recherche transversale.
- ⇒ Pérenniser la qualité notamment en sensibilisant à la démarche de certification auprès des autres composantes.

Le budget est approuvé avec une abstention.

3. Point sur la qualité

Premier point :

Anne Fabienne Dubroeuq fait part à l'ensemble des conseillers des échanges qu'elle a eu lors de la réunion de la commission de la vie étudiante du 05/12/2006.

Les points abordés étaient :

1. L'IAE a obtenu l'équivalence DSCG pour le master CCA mais aucune délocalisation ne peut en bénéficier cela pose concrètement des problèmes pour notre partenaire Togolais. Cette décision devrait avoir des répercussions sur le nombre d'inscriptions 2006/2007.
2. Le passage au CC est mal vécu par les étudiants. Ils ont le sentiment d'une surcharge de travail, d'être en permanence en examen. Il faudrait peut-être revoir le nombre d'évaluations demandé par formation. Un travail de réflexion a déjà été engagé avec les RP notamment en organisant différemment les cours afin de ne pas aboutir à toutes les évaluations au même moment.
3. Les frais pédagogiques posent problème. Les étudiants qui ont payé ont un sentiment d'iniquité important vis-à-vis de ceux qui ne l'ont pas fait. La solution est de supprimer ces frais à condition de ne plus faire de reprographie. Les supports de cours seront mis sur moodle. Pour ceux qui souhaitent des docs papier, les associations étudiantes pourraient servir d'intermédiaire. Seuls les exercices seront encore reprographiés cette année mais il faudra y mettre fin en 2008. Les étudiants trouvent cette solution plus simple et plus juste.

Deuxième point :

Lors de la venue de Monsieur Akakpo Directeur Général de l'ESGIS au TOGO le 29/11 l'accent a été mis sur le développement de la plateforme e-learning, afin que ces étudiants aient les mêmes outils que ceux de Valenciennes pour travailler. Se pose également l'accès aux ressources du SCD.

Troisième point :

Mise en place d'une commission d'amélioration des formations suite aux jurys de délibération qui se tiendront le 21/12.

4. Défraiement des étudiants

Il a été décidé que seuls les étudiants agissant pour la communication de l'IAE soient défrayés. Les actions de communication de l'IAE sont la présence sur les salons, les portes ouvertes des lycées de la région. Le calcul des frais prendra en compte le domicile de la personne. Ce remboursement fera l'objet d'une demande réglementaire auprès du secrétariat de direction.

5. CSE des 17/11 et 05/12 (communication)

Lors de ces commissions ont été examinées des candidatures afin de pourvoir le poste vacant de Mme C Camion (0600MCF00198) à/c du 01/02/2007. A été recruté Mlle Fanny Poujol spécialisée en Marketing et Management International.

6. Moodle (présentation)

C'est une plateforme de e-learning sur lequel l'enseignant vient mettre ses supports de cours, ses documents, ses exercices. L'étudiant via son ENT peut venir y chercher les contenus et ce, quelque soit l'endroit où il se trouve. Cela permet également des échanges pour un suivi individualisé des étudiants.

7. Subvention aux associations

Demande de subventions de l'association GDP Val.

Cette demande est couverte par la subvention dite de fonctionnement votée lors du dernier conseil, de plus l'Institut prendra à sa charge les frais d'affranchissement de ce projet qui seront limités du fait de l'utilisation de courriels. En ce qui concerne le financement du repas des anciens de cette formation, comme pour toutes les formations de l'IAE ce sont les participants qui prennent en charge ces frais.

Eric Deruy informe les membres du conseil que les étudiants en apprentissage ont décidé de créer leur association, la demande a été déposée en sous-préfecture.

8. Questions diverses

Monsieur Ribot intervient au sujet du site internet de l'IAE et déplore le manque de mise à jour. Afin de pallier ces problèmes Mme Nathalie Devos secrétaire de direction de l'IAE s'est portée volontaire pour se former à Dreamweaver afin de saisir les mises à jour. Une demande a été remontée à la cellule communication afin d'avoir un soutien technique.

La réponse est que toutes les composantes de l'UVHC auront un site internet très prochainement et que ceux qui en ont un ne sont pas prioritaires.

Madame Dubroeuq remercie l'ensemble des conseillers pour leur présence et leur donne rendez-vous le 20/03/2007.